

— TRANPOSITIONS SUR BREST MÉTROPOLE

Mission à Ener'gence

Porté par la chaire *Noz Breizh*, le projet de recherche-action *Smart Noz : des nuits plus durables et résilientes en Bretagne* a pour objectif d'interroger le besoin d'espaces accessibles pour tous et toutes la nuit, et ce, tout en réduisant l'impact environnemental de l'éclairage public. **Dans le cadre du plan de sobriété, Brest métropole éteint les luminaires à 22h30 depuis le 1^{er} novembre 2022 sur plusieurs communes** où l'éclairage s'éteignait à minuit auparavant (Bohars, Gouesnou, Guilers, Guipavas, Le Relecq-Kerhuon, Plougastel-Daoulas, Plouzané).

Terrains d'étude

Notre étude s'inscrit dans le projet *Smart Noz* afin d'interroger les habitants qui ont une activité après 22h30 pour **rendre compte de l'impact potentiel de cette extinction sur leur quotidien** depuis cette action. En 2022-2023, l'étude s'est concentrée sur une première commune, Plougastel-Daoulas, où des témoignages individuels ont été recueillis durant deux mois. Pour compléter l'étude, la recherche s'élargit en 2023-2024 aux autres communes de Brest métropole hors Brest même : Bohars, Gouesnou, Guilers, Guipavas, Le Relecq-Kerhuon et Plouzané.

Méthodologie

Pour étudier les représentations liées à l'extinction de la luminosité urbaine, l'étude de 2022-2023 a été **réalisée à l'aide d'un questionnaire et d'entretiens exploratoires semi-directifs**. Le choix du terrain d'étude s'est porté sur Plougastel-Daoulas car la commune était réceptive et car elle offre une activité culturelle et sportive importante. Le questionnaire a été diffusé de mars à mai 2023 par la mairie de Plougastel-Daoulas et l'association Ener'gence, les réseaux sociaux, des mails aux associations locales et des affichages dans les bâtiments communaux.

— RÉSULTATS À PLOUGASTEL-DAOULAS (2022-2023)

56 personnes ont répondu au questionnaire et déclaré se déplacer après 22h30 sur la commune, en majorité des habitants de Plougastel-Daoulas (96%). Les participants ont en grande majorité (79%) remarqué le changement de luminosité à partir de 22h30. Une majorité (72%) y semble plutôt favorable, estimant que c'est **une action louable pour des raisons d'économie d'énergie ou de réduction de la pollution lumineuse**. D'autres pointent qu'il est inutile d'éclairer après 22h30 car il y a peu d'usagers dehors.

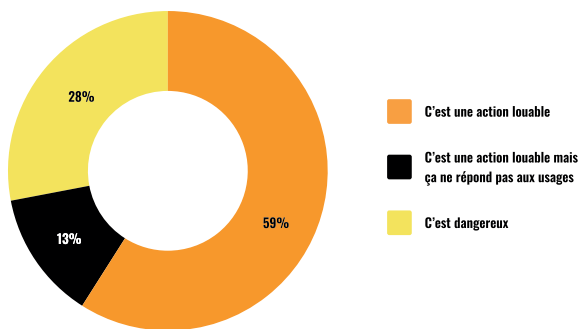


Fig. 1 - Avis concernant l'extinction de l'éclairage après 22h30

Évoquant des raisons liées à la sécurité, certains trouvent toutefois que « cela est dangereux » ou que « cela ne répond pas aux besoins des habitants ». Bien que favorables à la mesure, certaines participants estiment cependant que la mise en place est inadaptée et proposent des alternatives à l'extinction complète.

Pour ce qui est de la perception de l'éclairage public, Plougastel-Daoulas est considérée comme « bien » ou « suffisamment » éclairée (54%). En revanche, le centre-ville et la rue François Guivarch sont identifiés comme trop éclairés alors que divers accès, ronds-points, passages piétons, parkings et sites comme Roz Avel sont jugés insuffisamment éclairés.

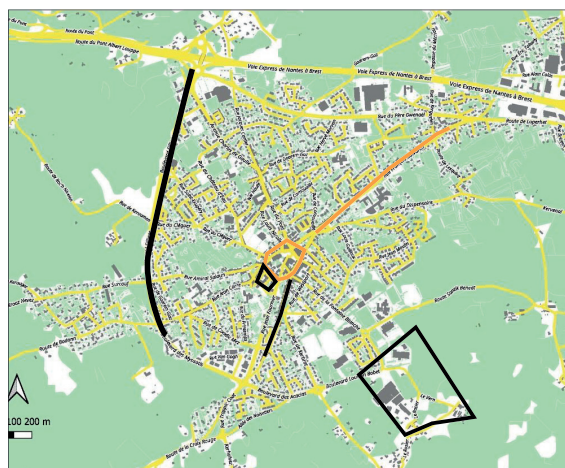


Fig. 2 - Cartographie mixte de l'éclairage à Plougastel-Daoulas

Suite à cette étude, Brest métropole a effectué des changements au niveau de l'éclairage public, en particulier sur les zones considérées comme trop peu éclairées. En novembre 2023, l'extinction de l'éclairage public a ainsi été revue entre 1h et 5h30 du matin aux alentours du site de Roz Avel.

Perspectives

Pour poursuivre l'étude en 2023-2024, **la méthodologie employée à Plougastel-Daoulas a été étendue à l'ensemble des communes de Brest métropole**. La suite de l'étude se déroule dans les communes de Bohars, Guilers, Gouesnou, Guipavas, Le Relecq-Kerhuon, Plougastel-Daoulas et Plouzané. L'étude 2023-2024 reprend le questionnaire de la première étude en y apportant des modifications. Ce nouveau questionnaire sur l'extinction de l'éclairage public a été diffusé dans l'ensemble des communes. Son analyse et sa diffusion sont toujours en cours au 1^{er} trimestre 2024.



Habitant(e) de Brest Métropole, donnez votre avis sur l'éclairage public !

Retrouvez le questionnaire sur www.energence.bzh

L'ÉQUIPE DU PROJET



Edna Hernández González
Maîtresse de conférences en aménagement et urbanisme, UBO

Monica Campo Hurtado
Directrice, Compagnie de théâtre Monaluna

Saig Potard
Responsable éclairage public, Brest Métropole

Gladys Douilly
Directrice, Agence Ener'gence

Enora Breton
Animatrice en maîtrise de l'énergie, Ener'gence

Nina Rouzée
Chargée d'étude (2022-2023), UBO/Alternance Energence

Léa Thierion
Chargée d'étude (2023-2024), UBO/Alternance Energence

René-Paul Desse
Professeur émérite en géographie, tiers-veilleur, UBO

Merci à tous les participants et à nos partenaires !

